

Source : <https://www.sortirdunucleaire.org/Scandale-sanitaire-grave-2135>

Réseau Sortir du nucléaire > Informez

vous > Nos dossiers et analyses > Contaminations au tritium > Nos communiqués de presse sur la contamination au tritium >

Scandale sanitaire : grave contamination radioactive dans une zone résidentielle d'Ile-de-France

22 novembre 2010

Scandale sanitaire : grave contamination radioactive dans une zone résidentielle d'Ile-de-France

Le Commissariat à l'Énergie Atomique (CEA) contamine depuis neuf mois la ville de Saint-Maur-des-Fossés (Val de Marne, Ile-de-France) et ses habitants, avec des déchets nucléaires issus de la fabrication des bombes atomiques. Une forte pollution radioactive au tritium touche en effet une zone résidentielle de Saint-Maur-des-Fossés, contaminant l'environnement et les riverains jusqu'à plusieurs centaines de mètres de la source.

La pollution radioactive a été provoquée par un tamis contaminé au tritium (hydrogène radioactif), objet provenant du centre du CEA de Valduc (Côte-d'Or), où l'on fabrique les bombes atomiques. Ce tamis, qui sert à filtrer le tritium, se trouvait dans les locaux d'un prestataire du CEA, l'entreprise 2M Process, installée à Saint-Maur-des-Fossés (1).

Il aura fallu 9 mois pour détecter les rejets radioactifs du tamis, une pollution incontrôlée et dangereuse (2). La contamination de cinq personnes vivant à proximité immédiate est déjà avérée. À 200 mètres de la source de contamination se trouve le collège Camille Pissarro (3), qui accueille des centaines d'adolescents.

À l'entrée des locaux de l'entreprise 2M Process, la contamination en tritium est 100 fois supérieure à celle que l'on mesure autour des installations nucléaires les plus polluantes (4). Les autorités sanitaires, l'Institut de Radioprotection et de Sécurité Nucléaire (IRSN), l'Autorité de Sécurité Nucléaire (ASN) et la Direction Générale de la Santé (DGS) tentent activement de banaliser cette pollution scandaleuse (5). Aucune information sur la radioactivité du tamis n'a encore été diffusée.

Selon l'IRSN, les niveaux de doses de tritium inhalées par les riverains contaminés « sont inférieurs à la dose reçue en une heure à bord d'un avion à 10.000 mètres d'altitude » (6) mais en juillet dernier, le même institut s'interrogeait, dans une synthèse d'études, sur le tritium et « les lacunes de connaissances sur ses effets sanitaires et environnementaux » (7). L'IRSN demandait dans le même document « une évaluation, dans des conditions réalistes d'exposition, des effets biologiques et sanitaires du tritium sur les organismes vivants » (8).

Le Réseau "Sortir du nucléaire" condamne fermement toute banalisation de cette contamination radioactive qui met en danger les habitants de Saint-Maur-des-Fossés.

Le tritium est un élément radioactif qu'il est difficile de confiner, et qui se substitue à l'hydrogène dans l'organisme humain. Les effets sanitaires de l'incorporation et de l'accumulation du tritium dans le corps humain sont méconnus. Selon plusieurs experts internationaux, la radiotoxicité du tritium est actuellement sous-évaluée (9).

Cette contamination aux conséquences très graves est encore inexplicable. Manifestement, le CEA croyait qu'il s'agissait d'un tamis neuf lorsqu'il l'a envoyé à son prestataire 2M Process. Ce dernier ignorait donc tout de la radioactivité de l'objet.

Comment un tel enchaînement de dysfonctionnements, mettant en danger la population et les prestataires du CEA depuis 9 mois, a-t-il été possible ? Le Réseau "Sortir du nucléaire" demande, dans les meilleurs délais, que toute la lumière soit faite sur la contamination radioactive des habitants et de l'environnement du quartier concerné, et notamment sur les risques sanitaires encourus par les élèves du collège Camille Pissarro. Ces investigations doivent être menées par des experts indépendants de l'État et du lobby nucléaire.

Les organismes officiels concernés (IRSN, ASN, DGS...), les autorités sanitaires et politiques (ministères de la Santé et de de l'Industrie...) doivent absolument prendre la mesure du scandale sanitaire en cours, et mettre en oeuvre des solutions rapides et efficaces.

Ce scandale vient confirmer que le nucléaire ne peut en aucun cas se prétendre une technologie « propre ».

CONTACT PRESSE : Jean-Pierre Minne 06 71 07 24 47

NOTES :

1) La zone contaminée se situe autour du 22 rue Parmentier, à Saint-Maur-des-Fossés.

2)
<https://www.bienpublic.com/fr/accueil/article/4092459/Six-personnels-sous-traitants-exposes-au-tritium.html>

3)Le bâtiment le plus proche de la source de contamination est le réfectoire du collège.

4) Voir la note d'information de l'IRSN du 15 novembre, pages 3 et 4

5) L'ASN, dans un communiqué publié le 9 novembre 2010, déclare que « cinq riverains de l'entreprise 2M Process ont fait l'objet d'analyses et présentent de légères traces de tritium, sans aucun enjeu sanitaire » et que « l'environnement immédiat de l'entreprise 2M Process présente une très faible contamination au tritium, notamment dans certains végétaux ». Le ministère de l'Écologie, dans une dépêche AFP du 9 novembre, a rapporté un propos de la Direction Générale de la Santé : « aucune disposition particulière n'est nécessaire ».

6)
https://www.irsn.fr/FR/Actualites_presse/Actualites/Documents/IRSN_Note-Information_Contamination-tritium-St-Maur-des-fosses_15112010.pdf

7) et 8)

https://www.irsn.fr/FR/Actualites_presse/Actualites/Pages/20100709_rapports_IRSN_etat_connaissances_tritium.aspx

9) Voir la synthèse du Livre Blanc du Tritium Ce document publié par l'ASN en juillet 2010 précise dans son point 4 : « Si la distribution de la dose (radioactive) est relativement homogène quand le tritium est sous forme d'eau tritiée, elle est par contre hétérogène lorsque celui-ci est incorporé dans l'ADN ou les histones. La question se pose dès lors de la pertinence du concept de dose moyenne à l'organe comme indicateur de risque. Autrement dit, les doses calculées selon la méthode classique (en utilisant les facteurs de conversion Sv/Bq de la CIPR) pourraient conduire à une estimation incorrecte du risque. »